

Par M. White (Cardwell).—La pétition du conseil municipal du comté de Dufferin.

Par M. Livingston.—Sept pétitions de l'Union des mouleurs en fer, No 102, Galt, Ontario.

Par M. Wallace.—La pétition de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

M. Bergeron, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—

De Milo M. Belding et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de Belding, Paul et Cie (limitée);—de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York, demandant une charte;—de la Chambre de Commerce de Toronto; demandant la passation d'un acte pour augmenter ses pouvoirs pour posséder des terres et emprunter de l'argent, pour confirmer un certain arrangement et pour autres fins;—de Mossom Martin Boyd, fabricant de bois de construction, et autres, du village de Bobcaygeon et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool;—de la Compagnie de Charbonnage et de Navigation du Nord-Ouest (limitée); demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne de prolongement entre Lethbridge et Fort McLeod;—de Joseph Cozens et autres, promoteurs du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de la Baie d'Hudson; demandant une charte sous le nom ci-dessus;—de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et du lac Nipissingue; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie et à d'autres fins;—de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique canadien; demandant la passation d'un acte pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Goderich et de Wingham, pour prolonger le délai fixé pour le commencement et la terminaison de sa voie projetée, et à d'autres fins;—des officiers et membres de l'Association loyale orangiste de l'Amérique Anglaise; demandant une charte sous le nom de "Grande loge orangiste de l'Amérique Anglaise."

Votre comité a aussi examiné les avis donnés quant à la pétition de la Compagnie du pont du Sud du Canada; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour achever ses travaux en rapport avec le tunnel sous la rivière Détroit, —et à la pétition du président, des directeurs et de la Compagnie de Banque de Saint-Stephen, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick; demandant la passation d'un acte pour changer le nom de la dite banque en celui de "Banque de St-Stephens," pour étendre sa charte, et aussi pour lui appliquer les dispositions du chapitre 120 des Statuts Révisés du Canada,—et il constate que ces avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme la période requise sera pleinement expirée dans une semaine, le comité recommande qu'ils soit jugés suffisants.

Ordonné, que M. Porter ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction de Goderich et du Pacifique Canadien et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du Chemin de fer de Goderich à Wingham."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Hudspeth ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Corby ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.